

Orthopédiste-cordonnier (H/F)

La mobilité réduite affecte un certain nombre de personnes ; néanmoins, les progrès en la matière permettent de mieux en mieux d'y remédier.

Si tu es intéressé par ce domaine et souhaites à ta manière apporter de l'aide à ces personnes, le métier d'orthopédiste-cordonnier s'offre à toi.

.....

En tant qu'orthopédiste-cordonnier, tu fabriqueras et adapteras des chaussures et bottes à l'attention de personnes qui pour des raisons médicales, soit de la prévention, soit de la thérapeutique, doivent porter des modèles adaptés.

Ton travail se concentrera sur l'élaboration de projets, sur la fabrication, l'adaptation et la réparation de membres artificiels de matières diverses : des éclisses pour les bras et les jambes, des gaines de protection, des membres artificiels (prothèses), des corsets d'appui, le tout en ajustant ces éléments aux parties corporelles concernées de la personne handicapée.

Vu la constitution individuelle du corps humain, tout élément d'aide doit être créé individuellement, excluant toute fabrication en série. En raison du progrès, la technique orthopédique utilise de plus en plus des prothèses et simulateurs de muscles guidés automatiquement, ce qui requerra de ta part de disposer de connaissances spécifiques dans le domaine de l'électrique, de la pneumatique et de l'hydraulique.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Confectionner des chaussures orthopédiques
- + Confectionner des gaines pour pieds, des prothèses pour pieds et des supports intérieurs de chaussures
- + Transformer et adapter de manière orthopédique des chaussures de tout genre
- + Fabriquer des assises, des appuis ou des soutiens, des appareils auxiliaires de développement et des semelles orthopédiques

QUALITÉS ET PROFIL

- + Avoir le sens des responsabilités
- + Savoir travailler avec minutie
- + Faire preuve de bonnes capacités de communication
- + Avoir une bonne habileté manuelle et technique
- + Disposer d'une certaine sensibilité
- + Avoir des connaissances en mathématiques et en biologie/anatomie

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le TRF (Apprentissage transfrontalier).

FORMATION TRF

La formation menant à un diplôme correspondant au DAP dans ce métier est actuellement organisée en apprentissage transfrontalier.

Les conditions d'accès minimales à la formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP dans ce métier dépendent des conditions d'accès définies par les différents établissements scolaires.

La formation menant à un diplôme étranger correspondant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise au Luxembourg (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique à l'étranger (formation en milieu scolaire).

La reconnaissance du diplôme peut être demandée auprès du service de la reconnaissance des diplômes du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 814.4)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

RÈGLEMENT GRAND-DUCAL DU 9 JUILLET 2018

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 814.4)

FORMATIONS ORGANISÉES EN APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER (TRF)

Brut:	Mensuel
1ère année:	676.68 €
2ème année:	902.27 €
3ème année:	1127.86 €

